CHALLENGE 28 POUR ELLES 2026

Tour 3

Samedi 14 novembre 2026 – Golf du Bois d'O

Formule de jeu : Greensome

CL/JPC

Règlement et note d'organisation de la compétition

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.

Les conditions de ce règlement particulier prévalent sur celles des règlements généraux.

1- Conditions de participation.

Compétition par équipes ouverte aux joueuses membres et licenciées **amateurs** en 2026 de l'Association Sportive du Club qu'elles représentent *dans un des clubs de l'Eure et Loir, à jour de leurs redevances à la Ligue au moment de l'inscription de l'équipe.*

Elles devront être titulaires du certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf en compétition valable pour 2026 et enregistré de la fédération ; ou, si la joueuse a fourni un certificat médical en 2024 ou 2025, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié.

Cette épreuve est ouverte aux jeunes à partir de la catégorie minime.

- Pour les mineurs : d'attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé spécial mineur disponible sur l'espace licencié. Un certificat médical de moins de 6 mois devra être fourni uniquement dans le cas où il n'aura pas été répondu négativement à toutes les questions.

Le comité de l'épreuve ne donnera l'autorisation de jouer en voiturette qu'aux joueuses titulaires du Médical Pass délivré par l'EDGA avec la mention « Buggy : Yes ».

2- Formule de jeu.

Equipes de 6 joueuses maximum par journée.

Compétition en **Greensome.**

Rappel : *Les 2 joueuses de l'équipe jouent chacune une balle du départ, choisissent celle qui leur convient le mieux et terminent le trou en jouant alternativement cette balle.*

3- Engagements & Inscriptions

CD28 – Comité Départemental de Golf de l'Eure et Loir
Lieu-dit « Les Vaux » 28630 Fontenay sur Eure – contact@comitegolf28.fr
Tel : 02 37 30 78 98 - Site : comitegolf28.fr

Droit d'engagement à la compétition fixés à : 20 Euros par équipe.

Inscription des équipes sur l'extranet au plus tard le ***29 mars /2026.***

Inscription des joueuses auprès du Comité Départemental une semaine avant chaque tour.
Les fiches de composition des équipes ne peuvent comporter que 12 joueuses maximum, participation limitée à une équipe par club.

Doit de jeu : 10 €

Droit de jeu à régler sur place le jour de la compétition.

Green fee :

Tarifs pratiqués par le golf recevant la compétition avec les éventuelles réductions liées aux divers abonnements (cartes Golfy ou Le Club Golf si le golf en est membre) ou gratuité selon l'éventuel abonnement du joueur ou de la joueuse.

4- Déroulement de la compétition.

Pour chacune des journées, l'index pris en compte sera celui figurant dans Fléole la veille de chacune des journées de la compétition.

Ordre de jeu en fonction des handicaps d'équipes.

Chaque départ devra comporter autant que possible une équipe de chacun des clubs participants.

Marques de départ en fonction des index des participantes et des règles locales.

5- Classement de la journée.

La compétition comporte deux classements : Un classement en Brut et un classement en Net.

Le total « équipe » est égal à la somme des 3 cartes rendues et validées.

Une équipe ne pouvant présenter 4 joueuses pour la journée de compétition est déclarée forfait.

6- Classement du challenge.

Rappel : Chaque équipe participe à un classement en brut et à un classement en net.

Les différents classements équipes (Brut et Net) se font par l'addition des résultats des 3 journées entièrement réalisées.

***Rappel** : compétition en scramble la 1° journée, en 4 balles la 2° journée et en greensome la dernière journée.*

Est déclarée gagnante en Brut et en Net l'équipe ayant le meilleur résultat sur l'ensemble des journées retenues pour la compétition.

En cas d'égalité, le départage se fera au bénéfice du résultat de la dernière journée puis, si nécessaire, de l'avant dernière, etc.

7- Récompenses.

Un trophée est attribué aux clubs vainqueurs en brut et en net ; il est remis en jeu à chaque saison.

Les joueuses de l'équipe gagnante au classement en brut et au classement en net recevront une médaille souvenir.

8- Comportement.

Le code de comportement figurant dans les règles locales et fédérales s'applique intégralement à la compétition.

Toute joueuse disqualifiée pour une faute grave de comportement sera radiée de la compétition.

CD28 – Comité Départemental de Golf de l'Eure et Loir
Lieu-dit « Les Vaux » 28630 Fontenay sur Eure – contact@comitegolf28.fr
Tel : 02 37 30 78 98 - Site : comitegolf28.fr

9- Comité d'épreuve.

Sur nécessité, le comité d'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement.

La composition du comité est la suivante pour chacune des journées de compétition :

- *Le Président du CD28-FFG et/ou le Président de la Commission sportive du CD28-FFG,*
- *L'arbitre désigné par le CD28 pour la journée de compétition,*
- *Un représentant du golf et/ou du club accueillant la journée de compétition.*

10- Divers.

- ***Stricte application des règles sanitaires en vigueur à chacun des tours de la compétition.***

CD28 – Comité Départemental de Golf de l'Eure et Loir
Lieu-dit « Les Vaux » 28630 Fontenay sur Eure – contact@comitegolf28.fr
Tel : 02 37 30 78 98 - Site : comitegolf28.fr